

Vrai ou Faux: ce qui va changer dans notre quotidien avec la fin des plastiques à usage unique

Nina Godart

D'ici 2040, les plastiques à usage unique seront interdits en France. Cette interdiction concerne-t-elle les vêtements synthétiques? Les couches pour enfants? Les sachets de thé? Voici le vrai-faux de ce que cette loi va changer.



© Freepik, Flaticon, Unsplash

D'ici 2040, de nombreux produits vont disparaître de nos rayons ou se métamorphoser. Le projet de loi contre le gaspillage doit être adopté ce mardi à l'Assemblée nationale. Parmi ses mesures figure l'interdiction de mise sur le marché des emballages plastiques à usage unique d'ici 2040. A vingt ans de l'échéance, nous nous sommes demandé comment cette loi va changer profondément la manière dont on consomme va transformer le quotidien des consommateurs.

Est-ce qu'il faudra dire au revoir du jour au lendemain à tous ces plastiques? Est-ce que les couches jetables pour bébés, faites à base de plastique, vont disparaître des supermarchés? Est-ce que les vêtements synthétiques sont concernés? Voici notre vrai / faux.

Le lait expulsé du rayon laitages: VRAI

Les briques de lait, comme celles des jus de fruits, sont composées de carton et de plastique.

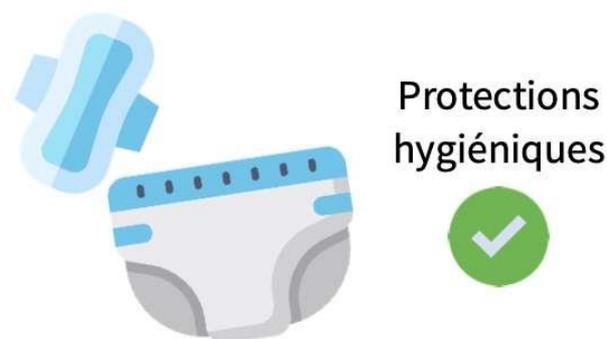


© Freepik, Flaticon

Or la fin des plastiques à usage unique concernent "tout produit fabriqué entièrement ou partiellement à partir de plastique et qui n'est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour accomplir, pendant sa durée de vie, plusieurs trajets ou rotations en étant retourné au producteur pour être rempli à nouveau ou réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu".

Les briques et bouteilles en plastique devront donc avoir disparu des magasins d'ici 2040. Le lait va donc sortir du rayon laitage pour se retrouver, sans doute dans un contenant en verre, au rayon des produits frais, et se conservera moins longtemps.

Les serviettes hygiéniques et les couches pour bébé interdites: FAUX



© Freepik, Flaticon

Les protections périodiques pour les femmes sont notamment composées de plastique. C'est ce qui permet aux serviettes d'être étanches. Et comme elles sont à usage unique, on pourrait s'attendre à ce qu'elles soient bientôt interdites. Mais ce n'est pas le cas.

Le porte-parole de Brune Poirson, la secrétaire d'Etat à la Transition écologique, explique que les serviettes hygiéniques, comme par ailleurs les couches pour bébé et les lingettes cosmétiques ont été exclues de la loi. Les industriels qui les fabriquent seront seulement soumis au principe du pollueur-payeur: ils devront verser une contribution financière au recyclage, calculée en fonction du volume de produits qu'ils mettent sur le marché.

Certains sachets de thé à réinventer: VRAI

On parle bien là des sachets de thé, la petite toile qui enferme les feuilles, et pas des emballages individuels qui contiennent les sachets de thé. Certaines de ces enveloppes, notamment celles en forme de pyramide, contiennent du plastique. Il faudra donc trouver une autre manière d'emballer le thé pour pouvoir continuer à le vendre en portion individuelle au-delà de 2040.



© Freepik, Flaticon

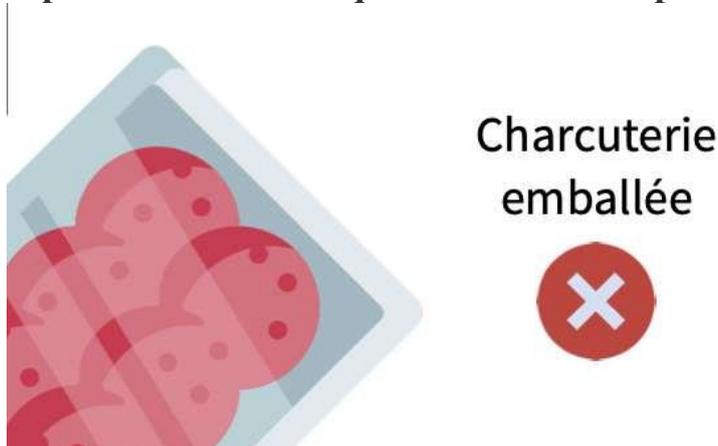
Disparition des sacs poubelles et des éponges: FAUX



© Freepik, Flaticon

Les sacs poubelle en plastique ne seront plus tolérés, mais ils ne devraient pas disparaître pour autant, juste se réinventer dans de **nouveaux matériaux**. Comme par ailleurs, au rayon papèterie, les protège-cahiers et stylos, au rayon hygiène, les bouteilles de détergents, au rayon plats cuisinés ou goûters, toutes les barquettes et sachets en plastique, etc. Pour les éponges en revanche, qui sont en matière synthétique à base de plastique, le gouvernement n'a pas encore tranché.

Charcuterie et poisson vendus uniquement à la découpe: VRAI



© Freepik, Flaticon

En 2040, on ne pourra plus acheter de boîtes de 4 tranches de jambon, ou du colin sous vide. Au supermarché, on se rendra au rayon traiteur pour obtenir notre chorizo découpé devant nous, ou nos tranches de merlu. D'ailleurs dès l'année prochaine, tout commerçant qui fait la vente à la découpe devra accepter de les mettre dans les contenants qu'on aura apportés avec nous.

Finie la salade prélavée: VRAI

Au rayon fruits et légumes, on ne trouvera plus que du vrac et des sachets en papier, et aucune salade déjà lavée en sachet. Pourtant, d'ici 2040, de nouveaux matériaux sans plastique mais aux propriétés équivalentes pourraient avoir remplacé les sachets plastiques. Mais selon le porte-parole de Brune Poirson, ce n'est vraiment pas l'objectif. La loi doit changer notre manière de consommer, pas substituer un autre matériau au plastique. D'autant que sans recul sur ces nouvelles matières, on pourrait se retrouver avec "un remède pire que la maladie", souligne-t-il. C'est ce qui était arrivé en 2016, quand on avait voulu remplacer tous les sacs plastiques par des sacs biosourcés. Quelques mois plus tard, on s'est aperçu que les sacs se décomposaient mal, qu'ils mettaient des microparticules partout, et qu'ils étaient finalement plus nocifs pour l'environnement que le plastique.

Au revoir jouets en plastique et vêtements synthétiques: FAUX



© Freepik, Flaticon

Les jouets des œufs en chocolats, ou les gadgets des menus enfants seront bien interdits en 2040, parce que ce type de plastique n'est pas du tout recyclable. En revanche, les jouets pour enfants vendus dans les magasins, qui ont vocation à être utilisés plusieurs fois par les enfants, ne sont pas concernés par cette loi. Même principe pour les vêtements synthétiques qui contiennent des plastiques: puisqu'ils ont vocation à être portés plusieurs fois, ils échappent à l'interdiction.

Une révolution de la consommation du jour au lendemain: FAUX

L'échéance 2040 n'est qu'une ligne d'arrivée, explique le cabinet de Brune Poirson. D'ici là, la disparition des différents types de plastiques à usage unique va s'échelonner dans le temps, avec chaque année de nouveaux produits interdits.

Par exemple, **le 1^{er} janvier dernier**, on a abandonné les pailles et les gobelets en plastique. Début 2021, ce sera au tour des boîtes en polystyrène expansé (les boîtes dans lesquelles on vous vend vos kebabs par exemple).

Une nouvelle salve d'interdictions interviendra ainsi chaque année jusqu'en 2040. Et pour les produits dont l'interdiction n'a pas encore été programmée, le ministère fixera un calendrier en concertation avec les associations de consommateurs, les ONG environnementalistes, les fabricants de produits et les gestionnaires déchets. Ces discussions commenceront dans les semaines qui arrivent.

Source : <https://www.msn.com/fr-fr/actualite/environnement/vrai-ou-faux-ce-qui-va-changer-dans-notre-quotidien-avec-la-fin-des-plastiques-a-usage-unique/ar-BBZbGVU?ocid=spartanntp>